



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ARRÊTÉ DU 6 NOVEMBRE 2015

RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES CANDIDATS JUGÉS APTES A SUIVRE LA FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI DE CHEF DE GROUPEMENT DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

Le Ministre de l'intérieur,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°90-850 modifié du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu le décret n°2001-682 modifié du 30 juillet 2001 portant statut particulier du cadre d'emploi des capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret n°2004-502 du 7 juin 2004 modifié relatif à l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers ;

VU l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le procès verbal en date du 6 novembre 2015 de la commission prévue par l'arrêté susvisé du 30 septembre 2013 ;

Arrête :

Article 1 :

La liste des candidats jugés aptes à suivre la formation d'adaptation à l'emploi de chef de groupement des services d'incendie et de secours au titre de l'année 2016 est, sur proposition de la commission susvisée, arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

Grade	Nom	Prénom	Affectation
Cdt	AUDE	Laurent	79
Cdt	BARET	Fabrice	91
Cne	BRASSEUR	Serge	52
Cdt	BRIOLS	Philippe	38
Cdt	CAPART	Rémi	59
Cne	CARRAT	Alexandre	DGSCGC/DSP
Cdt	DEBIAIS	Stéphane	78
Cdt	DELPAS	Benoît	21
Cdt	DUFES	Eric	ENSOSP
Cdt	FREYERMUTH	Olivier	ENSOSP
Cdt	GAY	Bernard	74
Cdt	GIRON	Jérôme	42
Cdt	JOURNE	Grégoire	40
Cdt	LIGNY	Marie	34
Cne	MAGGI	Sébastien	2A
Cdt	MAGGIANI	Frédéric	13
Cne	MATERAC	Xavier	43
Cdt	METRAS	Xavier	49
Cdt	NIDERLENDER	Thibaut	39
Cdt	PASCUAL	Walter	35
Cdt	ROUX	Sébastien	45
Cdt	ROYER	Jean-Marie	76
Cne	SADDIER	Julien	DGSCGC/COGIC
Cdt	TETART	Romain	95
Cdt	TRANI	Alexandre	66
Cdt	TSALICHIS	Jean-Christian	10
Cdt	VERGNAUD	David	16
Cdt	WILM	Arnaud	78

Article 2 :

Le directeur de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 6 novembre 2015

Pour le ministre et par délégation,
le chef de service, adjoint au directeur général
de la sécurité civile et de la gestion des crises,
chargé de la direction des sapeurs-pompiers



Julien MARION